

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00019

Numéro SIREN : 343 340 543

Nom ou dénomination : AUBRILAM

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt 6960

DEPOT N° 69 60

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AUBRILAM		DU 20 JUIN 2022		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0083 Rue fontgiève 63057 Clermont-Ferrand				Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 4 3 3 4 0 5 4 3 0 0 5 1				Néant <input type="checkbox"/> *				
Certificat conforme, de Président S.S.J.		Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020				
		Brut 1		Amortissements, provisions 2				
		Net 3		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 030 303	560 379	469 924	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	625 881		625 881	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	443 566	367 630	75 935	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	2 170 485	2 028 013	142 472	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	819 523	747 052	72 470	
		Immobilisations en cours	AV	AW	10 745		10 745	
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	5 846		5 846
			Créances rattachées à des participations	BB	BC			
			Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	61 936		61 936			
TOTAL (II)		BJ	BK	5 168 288	3 703 076	1 465 212		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	3 290 485	293 000	2 997 485	
		En cours de production de biens	BN	BO	133 112	9 244	123 867	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	285 085	29 056	256 028	
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	12 648		12 648	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 001 555	552 444	4 449 110	
		Autres créances (3)	BZ	CA	752 558		752 558	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
	Disponibilités	CF	CG	1 330 408		1 330 408		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	98 966		98 966		
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 904 819	883 745	10 021 074		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	16 073 108	4 586 821	11 486 286		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP			(3) Part à plus d'un an CR		
(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :								
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS AUBRILAM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000.....)	DA	250 000	250 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	24 999	24 999
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	3 283 716	2 723 260
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	850 728	560 456
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	4 409 445	3 558 716
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 952	79 500
	Provisions pour charges	DQ	310 920	298 920
	TOTAL (III)	DR	312 873	378 420
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 424 535	2 829 830
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	17 855	17 718
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	363 360	85 721
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 892 014	2 309 061
	Dettes fiscales et sociales	DY	951 878	663 058
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	106 799	105 794	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	7 523	9 553
TOTAL (IV)	EC	6 763 968	6 020 739	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	11 486 286	9 957 876
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H	1 150 000	1 150 000	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise : SAS AUBRILAM Néant <input type="checkbox"/> *									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	8 568 296	FE	8 606 424	FF	17 174 721	11 770 785	
		FG	1 456 211	FH	649 802	FI	2 106 013	1 474 422	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	10 024 508	FK	9 256 227	FL	19 280 735	13 245 207	
	Production stockée*					FM	(126 793)	30 492	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	454 829	299 960	
	Autres produits (1) (11)					FQ	53 714	327 458	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	19 662 485	13 903 118
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 060	9 114	
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	9 536 897	6 616 707	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(342 994)	(348 870)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	5 344 418	3 555 430	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	149 336	224 106	
	Salaires et traitements*					FY	2 052 637	1 786 439	
	Charges sociales (10)					FZ	869 074	765 788	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	186 630	185 618
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	331 300	880 232
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	13 952		
	Autres charges (12)					GE	45 400	97 423	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 188 713	13 771 990	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 473 772	131 127	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	245	2 359	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 229	4 790	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		4 238	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	9 474	11 388	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		5 846	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	38 971	46 498	
	Différences négatives de change					GS	35	36	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	39 006	52 381	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(29 531)	(40 993)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 444 240	90 134	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AUBRILAM</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 105 750	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	60 000 42 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	60 000 1 147 750	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17 050 2 651	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	82 726 6 052	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	353 074	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	99 777 361 778	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(39 777) 785 971	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	190 842 100 408	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	362 891 215 241	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 731 959 15 062 256	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	18 881 231 14 501 800	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	850 728 560 456	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	15 964 41 911
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 713
		- Crédit-bail immobilier	HQ	689
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	67 631 45 484	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
Reprise de provision Prud'Homme		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels 60 000	
Diverses Pénalités		17 050		
Départ salariés		82 726		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2016-07 relatif au plan comptable général, établi par l'autorité des normes comptables le 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016 (JO du 28 décembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées en fonction des règles concernant les actifs, à savoir :

- règlement n° 2002-10 et 2003-7 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.
- règlement n° 2004-6 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'utilisation réelle du bien pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux type d'immobilisations sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Durée
Constructions et aménagement des constructions	10 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 10 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 à 8 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier	8 ans
ERP acquis	7 ans

FONDS COMMERCIAL

Dans le cadre de l'application du règlement de l'ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au PCG et portant notamment sur les dispositions relatives aux fonds commerciaux (transposition de la directive comptable européenne du 26 juin 2013), notre société a réalisé une identification et une analyse de la valeur des actifs concerné.

Notre analyse nous permet de constater que les fonds commerciaux identifiés à l'actif de la société AUBRILAM ont une durée non limitée.

Dans ce cadre, nous avons retenus comme approche pour la réalisation des tests de dépréciations, la dernière valeur vénal disponible basée sur la dernière transaction connue.

Sur la base de cette approche, nous concluons qu'il n'y a pas lieu de constater de dépréciation de ces fonds.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks de matières premières et approvisionnement sont valorisés au Coût Unitaire Moyen Pondéré (CUMP).

Les stocks de produits finis et en cours sont valorisés au coût de revient de production, composé de :

- Prix de revient des matières incorporés (nomenclature) ,
- Coût de la main d'oeuvre directe (gammes),
- Quote-part des frais généraux de production (coût machine).

La provision pour dépréciation des stocks est calculée en fonction de la date de dernier mouvement des articles :

- Aucun mouvement depuis plus de 3 ans : dépréciation de 100 %
- Aucun mouvement depuis plus de 2 ans : dépréciation de 75 %
- Aucun mouvement depuis plus de 1 ans : dépréciation de 50 %

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour service après vente est évaluée à hauteur des coûts estimés pour la remise en état des articles défectueux concernés et s'élève à un montant de 1 952.94 € à la clôture de l'exercice (exploitation).

Une provision pour charge a été comptabilisée pour un montant de 12 000 € (départ salarié).

La provision 2020 pour charge relatif à la restructuration AUBRILAM LTD a été maintenue pour 298 k€. Fermeture effective le 11 janvier 2022.

CREDIT-BAIL

Crédit bail usine - Option levée- Un acte notarié est en cours de rédaction.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELLE

Le résultat exceptionnel s'élève à -40 k€ et comprend :

- Reprise de provision pour + 60 k€
- Impact départs salariés - 83 k€
- Divers pour -17 k€

ENGAGEMENTS DE RETRAITE (Informations)

Le montant de l'engagement en matière d'indemnités de Fin de Carrière (I.F.C) s'élève à 109 997 €.

Cet engagement a été déterminé de la manière suivante :

- Méthode de calcul : Méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O).
- Option de départ : départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein.
- Taux d'actualisation : 1,77 %

Conséquences de l'évènement Covid-19

L'épidémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes 2021.

Durant l'année 2021, la société a favorisé et maintenu l'organisation du travail sous forme de télétravail lorsque cela était possible.

En matière Hygiène, Santé et Sécurité, la société a poursuivi son PCA (Plan Continuité d'Activité) en suivant les recommandations de l'ARS afin d'assurer la santé et la sécurité de l'ensemble des salariés, ainsi que la continuité d'exploitation de l'entreprise.

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales	2 500			100
Certificats d'investissements				

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Compte	Banque	Date souscription	Objet	Montant	Durée	Fin	Taux	EHB
16410670	OSEO	juil-16	Développements de mobiliers urbains connectés	195 k€	60	2023	Taux : 0 %	Pas de garanties liées à l'emprunt. Amortissement différé. 1ère échéance 31/09/2016
16410520	CEPAL	oct-17	Renforcement fonds de roulement	350 K€	60	2023	Taux : 1.70 %	Nantissement du fonds de commerce réalisée sous seing privé
16410530	SG	oct-17	Investissement ERP	267 K€	60	2023	Taux : 1.25 %	Nantissement du fonds de commerce pour 267 k€
16410540	CIC	oct-17	Renforcement fonds de roulement	500 K€	60	2023	Taux : 1.95 %	Nantissement du fonds de commerce réalisée sous seing privé
16410720	CIC	mai-20	Besoin de trésorerie - Covid 19 (PGE)	430 K€	60	2026	Taux : 0,70 %	Prêt garantie par l'Etat
16410730	NUGER	mai-20	Besoin de trésorerie - Covid 19 (PGE)	100 K€	60	2026	Taux : 0,57 %	Prêt garantie par l'Etat
16410740	HSBC	juin-20	Besoin de trésorerie - Covid 19 (PGE)	320 K€	60	2026	Taux : 0,31 %	Prêt garantie par l'Etat
16410750	SG	mai-20	Besoin de trésorerie - Covid 19 (PGE)	150 K€	60	2026	Taux : 0,58 %	Prêt garantie par l'Etat

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 602 244		53 940
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	441 060		2 507
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 126 911		43 575
Installations générales, agenc., aménag.	437 639		30 255
Matériel de transport	27 900		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	305 461		18 269
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	18 600		10 746
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 357 571		105 350
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	5 847		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	56 191		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	62 038		
TOTAL GENERAL	5 021 853		159 291

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			1 656 185	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			443 567	
Installations techn., matériel et outillages ind.			2 170 486	
Installations générales, agencements divers			467 893	
Matériel de transport			27 900	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			323 730	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	18 600		10 746	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 600		3 444 321	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			5 847	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			61 936	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			67 783	
TOTAL GENERAL	18 600		5 168 289	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	458 084	102 295		560 379
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	458 084	102 295		560 379

Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	354 663	12 968		367 631
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 977 739	50 275		2 028 014
Installations générales, agenc. et aménag. divers	409 778	11 640		421 418
Matériel de transport	27 900			27 900
Matériel de bureau et informatique, mobilier	288 282	9 453		297 734
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 058 362	84 336		3 142 697
TOTAL GENERAL	3 516 446	186 630		3 703 076

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

Frais établis.
Fonds Cial
Autres. INC.

INCORPOREL.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	79 500	1 953	79 500	1 953
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	298 921	12 000		310 921
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	378 421	13 953	79 500	312 874
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	335 137	331 301	335 137	331 301
Dépréciations comptes clients	585 006		32 561	552 445
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	920 143	331 301	367 698	883 746
TOTAL GENERAL	1 298 563	345 254	447 198	1 196 619
Dotations et reprises d'exploitation		345 254	387 198	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			60 000	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	61 936	61 936	
Clients douteux ou litigieux	560 178	560 178	
Autres créances clients	4 441 377	4 441 377	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	9 712	9 712	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	21 036	21 036	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	316 231	316 231	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	405 579	405 579	
Charges constatées d'avance	98 966	98 966	
TOTAL GENERAL	5 915 016	5 915 016	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 150 000	1 150 000		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	1 274 536	467 969	806 566	
Emprunts et dettes financières divers	6 000	6 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 892 014	2 892 014		
Personnel et comptes rattachés	429 088	429 088		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	277 373	277 373		
Etat : impôt sur les bénéfices	143 342	143 342		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 712	3 712		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	98 364	98 364		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	11 856	11 856		
Autres dettes	98 779	98 779		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 524	7 524		
TOTAL GENERAL	6 392 588	5 586 021	806 566	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 406 912
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH				
40810000	FOURNISSEURS - FNP	61 030,84	119 055,35	-58 024,51
40810010	FOURNISSEURS FNP SANS TVA	9 187,39	20 881,56	-11 694,17
40810030	FRN - FACT NON PARV. SOFTPLAY		10 593,20	-10 593,20
40810040	FRN - FACT NON PARVENUES AGTS		2 341,00	-2 341,00
40811000	FOURN FACT NON PARVENUES	44 860,30	66 190,55	-21 330,25
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH		115 078,53	219 061,66	-103 983,13
AUTRES DETTES				
41982000	CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	8 020,00		8 020,00
46860000	DIVERS - CHARGES A PAYER	2 653,50	2 475,12	178,38
TOTAL AUTRES DETTES		10 673,50	2 475,12	8 198,38
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42820000	DETTES PROV POUR CONGES A PAYE	184 009,00	175 937,00	8 072,00
42840000	DETTES PROV POUR PARTICIPATION	190 842,63	100 408,14	90 434,49
42860000	PERSONNEL AUTRES CHARGES A PAY	50 306,54	53 817,76	-3 511,22
43860000	AUTRES CHARGES A PAYER	152 019,48	137 410,96	14 608,52
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	87 998,01	53 433,02	34 564,99
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		665 175,66	521 006,88	144 168,78
TOTAL CHARGES A PAYER		790 927,69	742 543,66	48 384,03

Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000	CHARGES CONSTATEES D'AV	98 966,47	86 398,17	12 568,30
TOTAL	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	98 966,47	86 398,17	12 568,30
PRODUITS CONSTATES D'AV				
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AV	-7 523,96	-9 553,42	2 029,46
TOTAL		-7 523,96	-9 553,42	2 029,46

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
41810000	CLIENTS FACTURES A ETABL	6 541,75		6 541,75
41811000	CLIENTS FACTURES A ETABLIR	5 303,24	11 464,10	-6 160,86
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		11 844,99	11 464,10	380,89
AUTRES CREANCES				
40982000	FRN AVOIR A RECEVOIR	8 219,71	772,97	7 446,74
42870000	PERSONNEL - PRODUITS A RECEVOI	209,20		209,20
43870000	ORG. SOCIAUX PROD A RECEVOIR	21 035,57		21 035,57
44870000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR		14 545,00	-14 545,00
TOTAL AUTRES CREANCES		29 464,48	15 317,97	14 146,51
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		41 309,47	26 782,07	14 527,40

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
<i>émetteur</i>	11 200	9 000	100,00	100,00
<i>filiales</i>				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
<i>émetteur</i>				
<i>filiales</i>				
SOUS-TOTAL	11 200	9 000	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	11 200	9 000	100,00	100,00
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
<i>émetteur</i>				
<i>filiales</i>				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
<i>émetteur</i>				
<i>filiales</i>				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	11 200	9 000	100,00	100,00

« AUBRILAM »
Société par actions simplifiée
au capital de 250 000 euros
Siège social : 83 rue Fontgèze
63000 CLERMONT FERRAND
RCS CLERMONT FERRAND 343 340 543

DSD AVOCATS
SELARL au capital de 1000 €
56, boulevard Gustave Flaubert
63000 CLERMONT-FERRAND
RCS Clermont-Fd 903 291 763

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

EXTRAIT DE LA DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 850 728,48 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 850 728,48 €

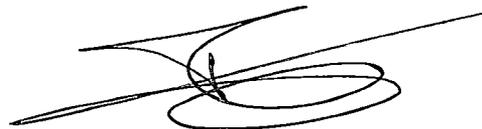
Affectation :

Au compte « Report à nouveau » 850 728,48 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents et représentés.

Certifié conforme
Le Président
M. Soufyane MILOUDI



SAS AUBRILAM

**83 rue Fontgiève
63000 CLERMONT-FERRAND**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2021**



SAS AUBRILAM
83 rue Fontgiève
63000 CLERMONT-FERRAND

SAS au capital de 250 000 Euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'assemblée générale de la société AUBRILAM,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUBRILAM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du Code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 mai 2022

SARL VISAS 4 COMMISSARIAT

Claude AUBERT

✓ Certified by  you sign

Claude AUBERT
Commissaires aux comptes
Gérant - Associé

ANNEXE – Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.